



FORMULAIRE D'INSCRIPTION PROGRAMME 9 FINS DE SEMAINES PRÉ-COMPÉTITION

École de glisse • saison 2015-2016

INFORMATION SUR L'ÉLÈVE

| | | |
|--------------------------|--------|--------------------------------|
| Nom | Prénom | Date de naissance (JJ/MM/AAAA) |
| Dernier niveau atteint : | | |

INFORMATION SUR LE PARENT

| | | |
|----------------|---------------|--------------------------------|
| Nom | Prénom | |
| Adresse | Ville | Code postal |
| Tél. résidence | Tél. autre | |
| Chalet | Cas d'urgence | |
| Courriel | | Date de naissance (JJ/MM/AAAA) |

Note : **Un formulaire par élève.** SVP retourner de préférence par courriel à ecole@ohd.ca, sinon fax 450-292-3067, ou par la poste, voir l'adresse sur le site web.

Pré-requis : Niveau Exploration 3 or, réussi; âge minimum 6 ans au début du 1^{er} cours.

Dates : Camps des Fêtes du 26 au 31 décembre 2015 et les samedis et dimanches du 9 janvier au 6 mars 2016. Total de 72 heures de cours.

PROGRAMME PRÉ-COMPÉTITION

HORAIRE : DE 10 h À MIDI ET DE 13 h À 14 h, 3 HEURES PAR JOUR.

| GROUPE | SANS BILLET* | AVEC BILLET* | TOTAL |
|--|--------------|----------------------|-------|
| Pré-Compétition AVEC Camp des Fêtes 72 heures de cours - Ratio ± 6 élèves par moniteur | 1 004,55 \$ | 1 395,95 \$ | |
| Pré-Compétition SANS Camp des Fêtes 54 heures de cours - Ratio ± 6 élèves par moniteur | 752,35 \$ | 1 143,75 \$ | |
| | | MONTANT TOTAL | |

*Un billet de remontée ou une passe de saison est nécessaire pendant la durée du cours. N.B. Les taxes ne sont pas incluses dans les prix affichés.

MODE DE PAIEMENT

| | | |
|---|------------|------------------|
| Carte de crédit : <input type="radio"/> VISA <input type="radio"/> MASTERCARD No. | Expiration | Code de sécurité |
| Signature du titulaire de la carte | | |

FORMULAIRE DE RECONNAISSANCE ET D'ACCEPTATION DES RISQUES À SIGNER AU VERSO.

Pour tous les détails et conditions, consultez la section école sur neige du site owlshead.com.

Information: DÉVELOPPEMENT OWL'S HEAD INC. 40 ch. du Mont-Owl's Head, Pottton, (QC) J0E1X0, 800 363-3342, 450 292-3342 | www.owlshead.com

CONDITIONS : En cas de mauvaises conditions météorologiques, vous avez la responsabilité de nous contacter afin de savoir si les cours ont lieu ou non. L'information sera disponible le matin même des cours à partir de 7h30 sur le site internet www.owlshead.com ou en téléphonant à l'École sur neige au 1-800-363-3342 ou 450-292-3342. J'autorise l'école sur neige d'Owl's Head à des donner des cours de ski, planche ou autre sport de glisse à la personne inscrite ci-haut. Je conviens pour le présent contrat : (1) d'élire domicile au Québec, qui sera le forum de toute réclamation et (2) que les lois du Québec s'y appliqueront. Je reconnais avoir lu et j'approuve les conditions énumérées. SVP : Prendre connaissance, signer et joindre le formulaire de Reconnaissance et acceptation des risques lors de l'envoi de votre formulaire d'inscription. Formulaire de résiliation disponible sur le site web.

FORMULAIRE DE RECONNAISSANCE ET D'ACCEPTATION DES RISQUES

Dans le cadre des cours de ski et de planche à neige prodigués par l'école sur neige d'Owl's Head,

Je soussigné _____, parent, **ou**

agissant à titre de tuteur pour le ou les enfants _____ (nom)

ou à titre de responsable _____ (nom du groupe ou école), reconnais et accepte ce qui suit :

1. RECONNAISSANCE DES RISQUES :

La pratique du ski et de la planche à neige comporte des risques inhérents, peu importe le niveau de supervision du moniteur et le niveau d'habileté de l'élève, risques que je reconnais et accepte;

PARAPHE

2. RESPONSABILITÉ DE L'ÉLÈVE :

Il est de la responsabilité de l'élève de respecter les consignes et de mettre en pratique les enseignements reçus du moniteur;

Il est de la responsabilité de l'élève de respecter la signalisation, le Code de conduite en montagne et d'agir de façon sécuritaire;

PARAPHE

3. RESPONSABILITÉ DU PARENT/TUTEUR/RESPONSABLE ou PARTICIPANT :

Le parent/tuteur/responsable ou participant a la responsabilité de s'assurer que l'équipement de ski ou de planche à neige de l'élève est adéquat, sécuritaire, en bon état et vérifié régulièrement;

Le port du casque est recommandé par l'école de ski;

Le parent/tuteur/responsable ou le participant a la responsabilité de divulguer à l'école et au moniteur toute condition médicale préexistante de l'élève susceptible d'avoir un impact sur la pratique du ski/planche à neige et des risques inhérents;

PARAPHE

4. SUPERVISION :

Je reconnais que le ski/planche à neige se pratique sur une grande superficie ce qui implique que le moniteur n'est pas à proximité de son/ses élève(s) à tout moment, ni ne peut intervenir directement en tout temps;

Le moniteur ne peut avoir en tout temps de contact visuel avec son/ses élève(s);

PARAPHE

Cours de groupe

Dans le cadre d'un cours de groupe, l'attention du moniteur est divisée entre les élèves et le moniteur ne peut porter son attention sur un élève en particulier à tout moment;

Dans le cadre d'un cours de groupe, l'élève pourrait être amené à emprunter les remontées mécaniques sans la présence de son moniteur dans la même chaise (coordination à l'embarquement);

5. ACCEPTATION :

Je reconnais que la pratique du ski/planche à neige et l'utilisation des remontées mécaniques comportent des risques et dangers inhérents et accepte d'assumer l'entière responsabilité pour tout dommage corporel, moral ou matériel résultant des risques ou dangers inhérents et accepte de libérer et exonérer l'école de ski de toute responsabilité pour tout dommage corporel, moral ou matériel pouvant en découler; : (1) d'élire domicile au Québec, qui sera le forum de toute réclamation et (2) que les lois du Québec s'y appliqueront.

Je reconnais avoir lu et j'approuve les conditions énumérées.

PARAPHE

Signé à

le (JJ/MM/AAAA)

Nom du parent/tuteur/responsable
ou participant en lettres moulées

Signature

Le présent document est un document électronique au sens de la Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information; le fait d'écrire votre paraphe et votre nom équivaut à votre signature aux sens du Code Civil du Québec, et équivaut à consentement.